
Les Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC) un recours pour les professionnels au service de l'utilisateur



DAC 13 Sud
Dispositif d'appui
à la **coordination**

Marseille - Aubagne - La Ciotat

17 Avril 2023

CREATION DAC MARSEILLE AUBAGNE LA CIOTAT



Les DAC trouvent leur origine dans la loi d'organisation et de transformation du système de santé du 24 juillet 2019



Ce dispositif consiste en un rapprochement juridique de différents dispositifs d'appui à la coordination (réseaux de santé spécialisés, PTA, MAIA), existants en une entité unique.



Le DAC met en œuvre les missions socles définies dans la loi d'organisation et de transformation du système de santé du 24 juillet 2019:

- **Un appui aux parcours individuels: mission 1**

- ✓ Information et orientation des professionnels vers les ressources les plus adéquates au regard de la demande
- ✓ Accompagnement des personnes par une aide à la coordination graduée adaptée aux besoins de l'usage en respectant le principe de subsidiarité
- ✓ Possibilité d'évaluation médicale et paramédicale à domicile avec des équipes mobiles gériatrique sur Marseille et/ou le suivi intensif des parcours complexes avec une équipe dédiée

- **Une structuration de parcours: mission 2**

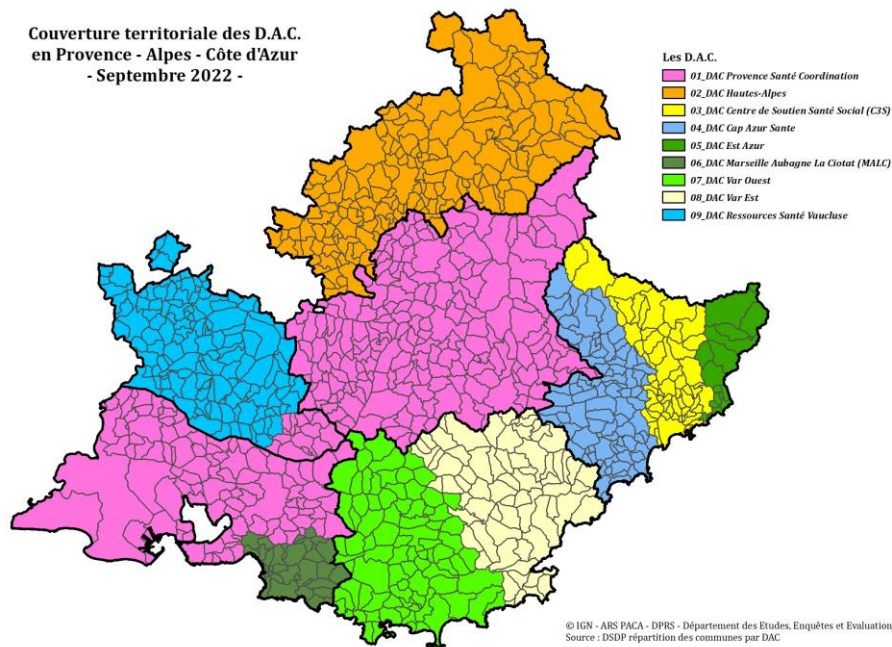
- ✓ Animation territoriale afin de faire évoluer l'offre et les pratiques en s'appuyant sur les remontées des acteurs du territoire
- ✓ Soutien et mise en avant des pratiques et initiatives professionnelles du territoire en matière d'organisation et de sécurité des parcours d'accès aux soins et de coordination.

En plus de ces missions socles, le DAC Marseille Aubagne La Ciotat a **4 pôles d'expertises** : Le pôle "sorties d'hospitalisation et lien ville Hôpital", le pôle "Activité Physique Adaptée", le pôle "Education Thérapeutique du patient" et la cellule de coordination Covid Long

Le DAC13Sud est opérationnel depuis le 02/01/2023

CREATION DAC MARSEILLE AUBAGNE LA CIOTAT

Couverture territoriale des D.A.C.
en Provence - Alpes - Côte d'Azur
- Septembre 2022 -



Modernisation du système de santé visant à améliorer la coordination des professionnels sur les territoires et à leur fournir de nouveaux outils



Dispositif financé par l'Agence Régionale de Santé



Service d'appui pour les professionnels du sanitaire, du social et du médico-social



Dans le cadre des parcours de santé individuels ressentis comme complexe



Sans considération d'âge, de pathologie ou de handicap

NOS MISSIONS SOCLES

Appui aux parcours de santé individuels complexes (*)



Information

Sur les aides et les
ressources du
territoire



Orientation et mise en relation

vers les
professionnels,
les dispositifs et les
services de proximité



Amélioration de la visibilité des
ressources du territoire



Accès rapide à un répertoire de
ressources du territoire en
perpétuelle évolution



Mise en évidence et centralisation
des points de ruptures de parcours

(*) **Complexe** = ressenti par le professionnel

NOS MISSIONS SOCLES

Appui aux parcours de santé individuels complexes



Coordination de parcours

Prend en compte les besoins
de l'utilisateur

Evaluation
multidimensionnelle

Elaboration d'un plan d'aide
et de soins

Gradation
de la prise en charge

Suivi de sa mise en œuvre



Actions menées en priorité dans un
principe de subsidiarité sur le
territoire



Réponse réactive et graduée avec
l'aide des équipes mobiles internes
au DAC13Sud selon les besoins
repérés

NOS MISSIONS SOCLES

Réponses soutenues et intensives= Zoom sur l'Aller Vers

Équipes Mobiles dans 5 antennes

Marseille : équipes de professionnels pour les évaluations à domicile (IDE, Médecin, psychologue, Assistante social,..)

Marseille - Aubagne - La Ciotat : équipes d'accompagnement Soutenu

Au service des professionnels et usagers en situations complexe

Adapté aux besoins :

- Evaluation à domicile
 - Suivi intensif

Mobilisent les acteurs médico-sociaux du territoire



Pour les cas les plus complexes:

- Aides et soins inadaptés
- Pas de personnes ressources sur le territoire pour coordonner les besoins
- Problème d'autonomie fonctionnelle et décisionnelle



Réponses en subsidiarité des besoins sur le territoire pour éviter les ruptures de parcours



5 antennes: Marseille Sud, Centre, Nord et Est et Aubagne



Proximité des Usagers : visite à domicile

NOS MISSIONS SOCLES

Animation territoriale

Veille territoriale et mise en place de projets

Veille territoriale actualisée et objective

Contribuer au maillage territoriale

Encourager une dynamique locale autour de structuration et la fluidification des parcours de santé

Soutenir les acteurs en demandes de projets locaux

Impulser une démarche territoriale d'observation des ruptures de parcours



Inscription territoriale: identification et mise à jour des ressources du territoire



Participation ou animation de réunions interprofessionnelles



Participation aux instances territoriales (PTSM, CPTS, CLS...)



Remontées vers les tutelles des points de rupture de parcours et des bonnes pratiques mises en place pour ajuster et faire évoluer l'offre



Appui à l'élaboration de projets

NOS 4 POLES D'EXPERTISES

Sécuriser la sortie d'hospitalisation et favoriser le maintiens à domicile

Lien ville / hôpital sur des parcours de soins protocolisés et non protocolisés

Au service des professionnels et usagers en difficultés dans la recherche d'infirmiers(eres)

En appui aux infirmiers(eres) libéral

Intervention sur la région PACA et CORSE

Education Thérapeutique en ville, de proximité et personnalisé

Diabète de type 2, Obésité, Risques cardiovasculaires et Rhumatismes Inflammatoires Chroniques

Entretien individuel avec un professionnel de santé

Ateliers Thématiques en groupe ou individuel : Un programme personnalisé

- Des ateliers de groupe
- Des entretiens individuels
- Des séances à domicile
- Des échanges avec d'autres patients

Activité Physique Adaptée de proximité et personnalisé pour toutes les maladies chroniques

Un entretien individuel avec un éducateur médico-sportif pour faire le point ensemble.

Un programme de 11 séances (4 mois) composé de :
- 9 séances de gymnastique en salle, de marche adaptée ou de marche nordique adaptée= Séances de 1h30 chaque semaine

- 2 séances passerelles dans des clubs sportifs pour pouvoir continuer une pratique régulière.

Cellule de Coordination Covid Long

Structurer le parcours des patients, aider les professionnels

Informar, orienter et appuyer à la coordination des patients en situation complexe.

Territoire d'intervention PACA Ouest : 13, 84, 04 et 05

Coordonnées des 9 DAC de la région PACA

DAC Hautes-Alpes
04 92 23 41 08
contact@dac05.fr

DAC C3S
04 92 00 02 03
contact@plateforme-c3s.org

**DAC Ressources Santé
Vaucluse**
04 84 512 512
contact@rsv84.fr

DAC Est-Azur
04 93 85 11 25
contact@dac-estazur.fr

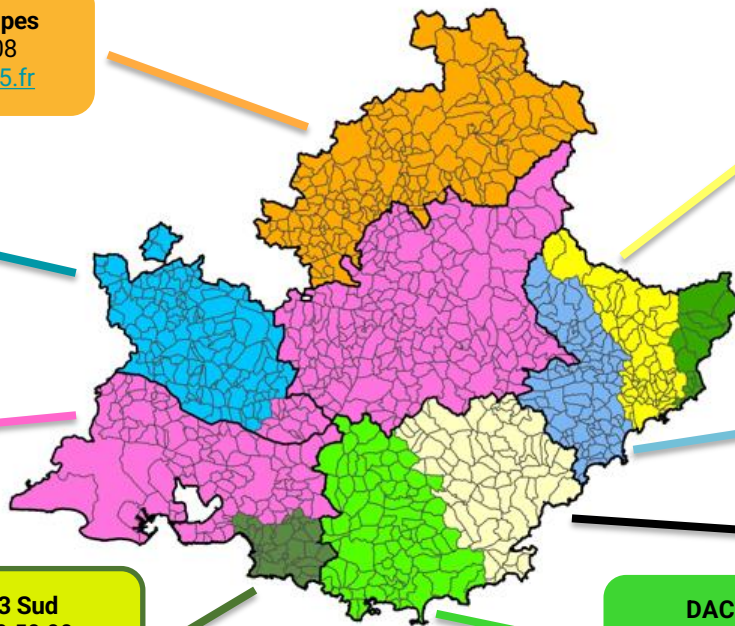
**DAC Provence Santé
Coordination**
04 42 642 642
contact@groupement-psc.fr

DAC Cap Azur Santé
04 92 91 96 26
contact@capazursante.com

DAC 13 Sud
04 65 40 50 00
contact@dac13sud.fr

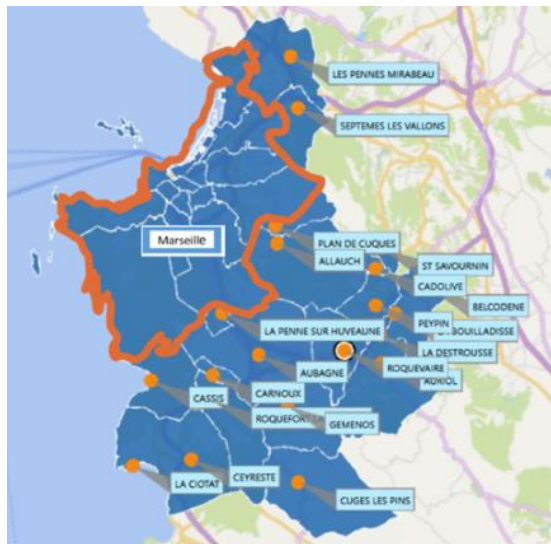
DAC Var Ouest
04 94 35 32 01
contact@dac-varouest.fr

DAC Var Est
04 94 47 02 02
contact@ctavarest.fr



LES MODALITES DE MISE EN OEUVRE

Territoire : Département des Bouches du Rhône Sud



Marseille et ses alentours :

Allauch-Les Pennes Mirabeau-Plan de Cuques-Septèmes les Vallons

Territoire d'Aubagne et La Ciotat :

Aubagne – Auriol – Belcodène - La Bouilladisse - Cadolive - Carnoux en Provence - Cassis - Ceyreste - La Ciotat - Cuges-les-Pins – La Destrousse – Gémenos - La Penne-sur-Huveaune – Peypin – Roquefort la Bédoule – Roquevaire – Saint Savournin

Comment contacter le DAC 13 Sud ?

04 65 40 50 00

contact@dac13sud.fr

Du lundi au vendredi de 8h à 18h



Accessible du lundi au vendredi (mail/téléphone)



Un numéro de téléphone unique pour l'ensemble des services



Equipes pluridisciplinaires :
médecins, infirmiers et assistants de services sociaux de coordination, référents de parcours, chargés de partenariat, pilotes projets, etc....



En subsidiarité des ressources du territoire



Dans une dynamique de e-parcours avec un logiciel de partage de données sécurisé